

# 1er Rallye des 4 Cantons

# **FFSA**

**COUPE DE FRANCE RALLYE**

# RÈGLEMENT PARTICULIER MODERNE

## Les 15 et 16 Juillet 2023



Team Rallye Découverte  
RN 113  
31450 AYGUESVIVES  
[teisseyrecompetition@gmail.com](mailto:teisseyrecompetition@gmail.com)  
**06 89 05 82 13**



ASA Gascogne Agenais



# REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYES

*Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.*

## NOTE IMPORTANTE A MESDAMES ET MESSIEURS LES CONCURRENTS

C'est grâce à la compréhension des Riverains et des Municipalités des communes traversées par le Rallye que l'ASSOCIATION TEAM RALLYE DÉCOUVERTE a pu organiser cette année le Rallye 4 Cantons. C'est cependant grâce à votre sportivité et par l'attitude responsable que vous adopterez lors des reconnaissances du parcours, que la pérennité de l'épreuve pourra être assurée.

Nous vous demandons de RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE, afin de préserver la sécurité et la tranquillité des populations et des villages qui vous accueillent, et de suivre scrupuleusement les limitations de vitesse et les horaires réglementés sur des routes fréquentées par des enfants, allant ou revenant de l'école, et par des véhicules agricoles.

EN ACCORD AVEC LES SERVICES PRÉFECTORAUX ET LA GENDARMERIE, LA RÉGLEMENTATION SUIVANTE SERA APPLIQUÉE :

**Reconnaisances : le Dimanche 9 juillet 2023 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le Samedi 15 juillet 2023 de 9h00 à 15h00**

Limitations de Vitesse :

**50 km/h sur les routes des épreuves spéciales et 30 km/h dans les agglomérations.**

Des reconnaissances seront organisées conformément à la nouvelle réglementation française des rallyes le :

**Dimanche 9 juillet 2023 et Le Samedi 15 juillet 2023**

Les reconnaissances de nuit sont formellement interdites.

De nombreux contrôles seront effectués. En sus des procès-verbaux éventuels, des sanctions sportives pouvant aller jusqu'à la mise hors course (refus du départ) sanctionneront les contrevenants sans qu'ils puissent prétendre à un quelconque remboursement des droits d'engagement.

Afin de veiller à ce qu'aucune dégradation ne soit apportée à l'environnement : tout repère, marque, affiche ou panneau sont rigoureusement interdits.

Nous comptons sur votre sportivité, et votre courtoisie. De votre comportement responsable dépend l'avenir des Rallyes.

Le Comité d'Organisation vous souhaite un agréable rallye et vous remercie par avance de votre sportivité.

## PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : 1 mai 2023

Ouverture des engagements : 1 mai 2023

Clôture des engagements : 9 Juillet 2023 minuit (cachet de la poste faisant foi)

Parution du carnet d'itinéraire : Le Dimanche 9 juillet 2023 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 au départ de la spéciale et le Samedi 15 Juillet 2023 de 8h30 à 12h00 dans la salle des fêtes de Monbahus

Dates et heures des reconnaissances : le dimanche 9 juillet 2023 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le samedi 15 juillet 2023 de 9h00 à 15h00

**Vérifications administratives** : le samedi 15 juillet 2023 à 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 14h30 Lieu : dans la salle des fêtes de Monbahus

**Vérifications techniques** : le samedi 15 juillet 2023 à 9h15 à 12h00 et de 13h30 à 14h45 Lieu : sur la place de la salle des fêtes de Monbahus

**Heure de mise en place du parc de départ** : le samedi 15 juillet 2023 à 9h15 Lieu : Ecole primaire Monbahus

**1<sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportifs** : le samedi 15 juillet 2023 à 13h45 Lieu : Dans la salle réunion au dessus du Vival Monbahus

**Publication des équipages admis au départ** : le samedi 15 juillet 2023 à 16h15 Lieu : dans la salle des fêtes de Monbahus

**Publication des heures et ordres de départ** : le samedi 15 juillet 2023 à 16h15 Lieu : dans la salle des fêtes de Monbahus

**Briefing des pilotes prioritaires** : le samedi 15 juillet 2023 à 15h00 Lieu : Dans la salle réunion au dessus du Vival Monbahus

**Départ de** : Monbahus

**Publication des résultats partiels** : le dimanche 16 juillet 2023, 30 minutes après l'entrée au parc fermé du dernier concurrent.

**Arrivée à** : Monbahus

**Vérification finale** : le dimanche 16 juillet 2023 Lieu : Garage Marvier à Monbahus

**Taux horaire de la main d'œuvre** : 60 € TTC

**Publication des résultats du rallye** : le dimanche 16 juillet 2023, 30 minutes après l'entrée au parc fermé du dernier concurrent.

**Remise des prix** : le dimanche 16 juillet 2023, à la sortie du parc fermé

## ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Team Rallye Découverte organise le 1<sup>er</sup> Rallye Régional des 4 Cantons les 15 et 16 juillet 2023 en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Nouvelle Aquitaine Sud le 06 avril 2023 sous le numéro 24 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 291 en date du 06 avril 2023

Permis d'organisation FFSA

n° ..... date : .....



### Comité d'Organisation

Président : LARQUEY Serge

Membres : Mme FOURCADE

Secrétariat du Rallye, Adresse : Salle de réunion au dessus du Vival Monbahus

Téléphone : 06 83 93 82 52

Fax :

Permanence du Rallye : Salle de réunion au dessus du Vival à Monbahus

Lieu, date, horaire : Les 15 et 16 juillet 2023 de 8h00 à 19h00

### Organisateur technique

Nom : Team Rallye Découverte

Adresse : 19 chemin Val Priout 31450 Ayguesvives

**Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1<sup>er</sup> des prescriptions générales édictées par la FFSA**

#### 1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs

M. COMBE Robert Licence n°11108

Commissaires Sportifs

Mme FOURCADE Annie Licence n°15323

Secrétaire du Collège des Commissaires Sportifs

M. PIQUENOT Jérôme Licence n°184397

Directeur de Course

Mme FOURCADE Annie Licence n°15323

Directeur de Course Adjoint PC

M. DESMOULINS Roger Licence n°4799

Directeur de Course Adjoint délégués aux ES

Mme BOUCHON Françoise Licence n°17644

M. CHOLET Philippe Licence n°7649

M. PERRIER Jean-Pierre Licence n°21244

Commissaire Technique responsable

M. LARQUEY Serge Licence n°8454

Commissaires Techniques Adjoint

M. BATARD Patrick Licence n°146650

M. SANGOIGNET

Médecin Chef

Docteur Mohamed ELRAKAWI

Chargé des Relations avec les Concurrents

Mme JECKER Renée Licence n° 11119

Mme MAROLON Marie Dominique Licence n° 192284

Juge de Faits

M. ERRERA Flavien Licence n° 250449

Chargé des relations avec la presse

M. QUIOC Philippe Licence n°

Chronométrateurs

M. GRENEREAU Jean-Pierre Licence n°15324

Mme ZONTA Christiane Licence n°45048

Classement

M. BERGERON Sylvain Licence n°50286

Mme DELMOND-DESMOULINS Colette Licence n°48038

**Liste non exhaustive, susceptible d'être modifiée**

### **1.2P. ELIGIBILITE**

Le 1er Rallye des 4 Cantons compte pour :

La Coupe de France des Rallyes coefficient 2

Le Championnat de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine Sud, Coefficient 2, Pilote et Copilote + Challenge de Commissaire Ligue – Asa

### **1.3P. VERIFICATIONS**

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

## **ARTICLE 2P. ASSURANCES**

*Conforme au règlement standard FFSA*

## **ARTICLE 3P. CONCURENDS ET PILOTES**

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

### **3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS**

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au rallye des 4 Cantons doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 2 juillet 2023 à minuit

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 80 voitures maximum.

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : ..... 290 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : ..... 600 €

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

## **ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

### **4.3P. ASSISTANCE**

L'ASSISTANCE EST INTERDITE sur l'ensemble du parcours

Autorisée seulement dans la zone des silos à Monbahus. Un seul véhicule d'assistance sera accepté dans l'enceinte.

## **ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE**

### **5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES**

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

### **5.2P PUBLICITE**

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative sont ou seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

### **6.1P. DESCRIPTION**

Le 1er Rallye des 4 Cantons représente un parcours de 78 km.

Il est divisé en 2 étapes et 4 sections.

Il comporte 4 épreuves spéciales d'une longueur totale de 40 km.

Un reclassement sera fait après la 1ère étape.

L'épreuve spéciale est : MONBAHUS – MONVIEL – SAINT MAURICE 10km x 4

L'itinéraire horaire figure dans l'Annexe "Itinéraire".

### **6.2P. RECONNAISSANCES**

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : 3

Le Dimanche 9 juillet 2023 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Le Samedi 15 juillet 2023 de 8h30 à 12h00.

## ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

## ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

## ARTICLE 10P.PRIX ET COUPES

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

La répartition des prix se fera de la façon suivante :

SCRATCH 1er : 300 € 2ème : 250 € 3ème : 200 €

CLASSE 50 € si plus de 3 partants

Les Classes A5K-A6K-A7K-A7S seront confondues avec les classes A5-A6-A7

La Classe N2S sera confondue avec la classe N2

Les Classes R2J-FR2-RC4A-R4-R4FIA-RC5 seront confondues avec les classes R2-R4-R5

LES PRIX NE SONT PAS CUMULABLES

La remise des prix se déroulera le 16 juillet 2023 à la sortie du parc fermé suite au délai d'affichage officiel.

Les récompenses (chèques) seront expédiées par la Poste ultérieurement.